



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **COCOCO GROUP SA**, Château d'Allaman,
1165 Allaman
2. Déclaration de faillite: 11.07.2016
3. Suspension de faillite: 09.03.2018
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.04.2018
5. Avance de frais: CHF 10'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: conseils privés, coordination et investissements en tous domaines, notamment économique, financier, touristique et immobilier, incluant le conseil en gestion financière et le traitement de toutes les opérations qui y sont directement ou indirectement liées, plans et schémas de financement et d'administration au sens large et exécution de toutes opérations ou transactions liées à ces divers domaines, y compris les opérations fiduciaires ainsi que les prises de participation soit pour le compte de tiers, soit pour elle-même.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

04115541

